

# Le Méditerranais

La rentrée scolaire  
2018-2019





Mesdames, Messieurs, chers Plédranais,

C'est avec une joie toute particulière que je reprends la plume pour mon édito ce mois-ci.

La rentrée est maintenant derrière nous et s'est plutôt bien passée dans notre commune. Les scolaires ont repris sereinement le chemin de l'école et les travaux se poursuivent, en dépit de quelques retards sur les projets de la maison des associations ainsi que la démolition de l'ancienne école publique qui laissera place au restaurant scolaire.

Chacune et chacun d'entre vous avez pu rejoindre les nombreuses associations culturelles et sportives sur notre territoire. Elles sont le reflet du dynamisme de nos habitants. Cette année encore, nous poursuivons la politique de subventionnement qui nous fait verser 5 000€ de subventions supplémentaires aux associations ayant des mineurs en leur sein. Nous aurons d'ailleurs l'occasion d'être parfaitement clair sur les relations entre la mairie et le monde associatif, le 9 novembre d'une part, à l'occasion de la cérémonie des trophées où nous rendrons hommage aux sportifs et aux bénévoles, et d'autre part en février 2019 pour l'inauguration de la maison des associations.

Il me faut aborder à présent un sujet un peu plus personnel, ma fonction de Maire exigeant la clarté et la transparence à votre égard. Je vous dois donc quelques précisions sur mon état de santé, car un certain nombre d'entre vous aviez entendu plusieurs versions, parfois très alarmistes. Alors je vous confirme avoir subi au cours de l'été une opération au Centre Hospitalier Universitaire de Rennes (Pontchaillou), où l'on m'a fait l'ablation d'un rein qui était atteint par une tumeur cancéreuse. Aucune extension de la maladie à d'autres organes n'a été constatée et à présent tout va bien. Je suis en phase de récupération et j'en profite pour apporter tout mon soutien à celles et ceux, touchés de près ou de loin, par cette maladie et plus largement celles et ceux en prise avec les ennuis de santé, sans oublier la gentillesse et le professionnalisme du personnel de santé (aides-soignantes, les infirmières et les médecins)

Les messages touchants d'un certain nombre d'entre vous et la bonne conduite des dossiers communaux assurés par mon 1er adjoint et le directeur général des services, m'ont certainement permis d'aller mieux. Je vous suis très reconnaissant de vos marques d'attention et aussi de la mobilisation des uns et des autres lors des campagnes de don du sang.

Bon mois d'octobre et prenez soin de vous.

*Le Maire,  
Stéphane Briend*



**LE PLÉDRANAIS** : Diffusion 3 150 exemplaires

**Directeur de publication** : Stéphane BRIEND

**Membres de la Commission Communication** :

Olivier COLLIOU, Jean-Marie MOUNIER,

Marie Ange BOURSEUL, Laurence LUCAS, Maryse ECOLAN

Daniel ETESSÉ (suppléant), Daniel TANGUY,

Alexandre TAILLARD, Lydie LE GLATIN (référente mairie)

**Maquette & Rédaction** :

Pascal COGNEAU - 06 27 28 34 43

**Réalisation et Impression** :

Communicolor Plédran - 02 96 42 24 85

**Crédits photos** : Mairie de Plédran, Associations, Pentacle

**Régie publicitaire** : Communicolor Plédran

**Distribution** : Mairie de Plédran - www.pledran.fr

Tél. 02 96 64 34 20 • ISSN 1291-1852

**ABONNEMENT 2018 pour les non Plédranais** : 18,90€  
pour 10 numéros. Contactez la Mairie



### REMISE DES ARTICLES :

en **mairie** ou par courriel : [mairie@ville-pledran.fr](mailto:mairie@ville-pledran.fr)

#### Plédranais de novembre

au plus tard le **mercredi 24 octobre** dernier délai.

*Distribution à partir du 20 novembre*

#### Plédranais de décembre

au plus tard le **mercredi 21 novembre** dernier délai.

*Distribution à partir du 18 décembre*

**RAPPEL** : Tout article remis en mairie après la date indiquée à chaque numéro du Plédranais ne pourra être publié. Ceci afin de respecter les délais de fabrication et de distribution.

Conseil municipal du 11 septembre 2018

## Projet RH, mise en concurrence et travaux

### ■ PRESENTATION DU PROJET RH

Une convention tripartite a été signée entre les élus, la Direction générale de la Mairie et les Organisations Syndicales représentatives des agents de la collectivité, reprenant l'ensemble des points du projet RH, « Horizon 2020 », ayant pour vocation de garantir de bonnes relations humaines au travail et contribuer au bon fonctionnement du service public tout en valorisant l'agent. Elle se décline en cinq axes d'actions : la Formation, la Rémunération, le Dialogue Social, la Communication interne, et des projets fédérateurs comme l'organisation d'un « Vis ma vie » et la mise en place d'échauffement à la prise de poste.

### ■ MISE EN CONCURRENCE D'ASSURANCE

Le Conseil municipal a décidé de se joindre à la procédure de mise en concurrence des contrats d'assurances de la ville effectuée par le CDG 22, concernant la proposition d'un contrat-groupe d'assurance statutaire pour décès, accident du travail, maladie professionnelle, congé de longue maladie, congé de longue durée, maladie ordinaire, maternité... *Vote : à l'unanimité*

### ■ MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL DE PAUSE

Le Conseil Municipal a décidé le renouvellement de la mise à disposition d'un local communal à Saint Briec Armor Agglomération, aux ateliers municipaux, pour les agents de la collecte des déchets. Cette mise à disposition est conclue pour une durée de trois ans à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2018, renouvelable annuellement par tacite reconduction. *Vote : à l'unanimité*

### ■ SERVICE ENFANCE-JEUNESSE : CREATION DE POSTE

Le Conseil municipal a créé un poste d'adjoint territorial d'animation à temps complet, afin d'augmenter la durée hebdomadaire du poste d'adjoint territorial d'animation ayant une DHS de 25/35<sup>ème</sup>, à 35/35<sup>ème</sup> soit un temps complet ; l'agent concerné effectuant déjà une DHS à 35/35<sup>ème</sup> et considérant ses heures complémentaires. *Vote : à l'unanimité*

### ■ CREATION POSTES ANNULE ET REMPLACE la délibération n° 2018 - 06 - RH 1

Le Conseil municipal décide de créer des emplois non permanents, permettant autant que de besoin, d'agents contractuels pour faire face au remplacement d'un fonctionnaire ou d'un agent contractuel, à un accroissement tempo-

raire d'activité, à un accroissement saisonnier d'activité. *Vote : à l'unanimité*

### ■ TRAVAUX DE VOIRIE RESEAUX

Le Conseil municipal a attribué le marché relatif aux travaux de voirie, réseaux et aménagement divers à l'entreprise proposant l'offre la mieux disante, soit le groupement Colas - Perron pour un montant minimum de 100 000 € HT par an. *Vote : à l'unanimité*

### ■ POLE ENFANCE ET FAMILLES - TRAVAUX D'ISOLATION

Le Conseil municipal autorise M. le Maire à attribuer le marché concernant les travaux de rénovation énergétique sur les bâtiments constituant le Pôle Enfance et Familles à Ets Fraboulet pour 72 320,40 € TTC et Armor Peinture pour 39 132,02 € TTC. Le maire est aussi autorisé à solliciter le SDE pour ce projet afin de valoriser les CEE TEPCV (Certificats d'Economies d'Energie dans les Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte).

*Vote : à l'unanimité*

### ■ PRÉSENTATION DU PROJET CLASSE ORCHESTRE A L'ÉCOLE DES COTEAUX

Les cours ont débuté le 25 septembre, date où les enfants ont choisi leurs instruments.

## Cérémonie des trophées sportifs et bénévoles d'association

*Cette sympathique cérémonie annuelle qui honore le monde associatif et sportif aura lieu le **vendredi 9 novembre** à 19h à la Salle Horizon.*

Les athlètes de la commune ayant obtenu des résultats significatifs dans leur discipline ainsi que les bénévoles des associations locales dont les services et missions présentent un caractère émérite, sont invités à se faire connaître, soit individuellement ou par le biais de leur association, au plus tard le vendredi 12 octobre 2018, auprès des services de la mairie, par téléphone au 02.96.64.34.29 (secrétariat des élus) ou par courriel à [mairie@ville-pledran.fr](mailto:mairie@ville-pledran.fr). Afin de traiter au mieux l'ensemble des dossiers, il est demandé aux récipiendaires de retracer en quelques lignes leur palmarès sportif ou parcours associatif.



## JUILLET - AOUT 2018

## Permis de construire

- M. et Mme JEGU / PHILIPPE, 8 bis rue de Villeneuve, Construction d'une maison individuelle
- M. LEBLAY Bertrand, 2 rue des Lavandières, Construction d'une véranda
- M. DE ARAUJO COELHO Sergio, 17 bis rue de la Vallée, Construction d'une maison individuelle
- M. DE ARAUJO COELHO Sergio, 17 Ter rue de la Vallée, Construction d'une maison individuelle
- M. BILLAUD Nicolas, 11 rue de Bel-Air, Construction d'une maison individuelle
- SCI RSBM, 5 rue Abbé Thomas, Construction d'une maison individuelle
- M. MESCOET Patrice, 6 impasse de la Villette, Construction d'un garage indépendant, annexe de la maison existante
- M. GAUTIER et Mme ROUX, 1 rue du Buchon, Extension d'une maison d'habitation, réhabilitation d'une dépendance, construction d'un carport
- M. VRAUX Eric, 43 Le Pommier-Agan, Extension d'une maison d'habitation
- M. CAMARD Gildas, 36 rue Joseph Hervé, Construction d'un carport, édification d'une clôture et pose d'un portail coulissant
- GAEC du Clos Sec, Le Validais, Construction d'une stabulation pour vaches laitières en logettes paillées et fosse sous caillebotis de 1600 m3 et deux robots de traite. Construction de locaux annexes. Construction d'une fumière découverte
- SARL TK Promotion, 9 bis rue du Val, Construction d'une maison individuelle et démolition d'un hangar
- Mme GASNIER Nathalie, 7 rue Abbé Thomas, Construction d'une maison individuelle
- M. et Mme MILON/DONNIO, 8 rue Simone Vieil, Construction d'une maison individuelle

## Déclarations préalables

- M. DAVY Jean-Yves, Saint-Volon, Abattage d'arbres

- M. BOINET Yannick, 15 rue des Bruyères, Edification d'une clôture
- M. GOD Frédéric, 19 rue Charles Le Goffic, Edification d'une clôture
- M. RENVERSADE Jean-Pierre, 19 allée des Cormorans, Construction d'une véranda
- M. TANGUY Damien, 121 Piruit, Extension d'une maison d'habitation
- ORANGE UPR, Rue Saint-Maurice, Construction d'un pylône monotube en acier galvanisé de 30 m de hauteur. Construction de 3 antennes type « panneau » fixées en tête du pylône. Construction d'une zone technique composée d'armoires techniques radio et énergie installée au pied du pylône
- Edification d'une clôture rigide en acier de couleur vert de 2 mètres de hauteur
- M. PROUX Vincent, 19 rue des Ecoles, Création d'un appentis clos en bois attachant au cabanon existant
- M. LEYZOUR Frédéric, 2b rue de Carbloux, Construction d'un abri de jardin en bois et édification d'une clôture
- M. JAN Jérémy, 5 bis rue du Camp de Péran, Remplacement du toit de l'annexe, suppression des 2 vantaux existants, création de fenêtres et transformation d'une fenêtre en porte-fenêtre + enduit
- M. BANNIER Robert, 19 bis rue du Val, Edification d'une clôture
- M. et Mme BOISHARDY Sylvain, 17 Les Portes d'En Bas, Edification d'une clôture
- Mme MORIN Maryvonne, 5 Les Landes, Enlèvement de la haie en bordure de route et remplacement par une clôture rigide
- M. TERRIEN et Mme JOBIC, 3 la Touche-Jaguay, Réfection d'une partie de la toiture existante et pose de 2 fenêtres de toit sur partie arrière
- M. MESLCOET Patrice, 6 impasse de la Villette, Aménagement du garage existant-Modification des façades existantes
- M. MEIGNAN Jean-François, 13 rue Charles Le Goffic, Edification d'une clôture
- M. BRIEND Jérôme, 84 Magenta, Arasement de résineux
- M. PINCEMIN et Mme CHAPIN, 34 rue

- du Menhir, Rénovation de l'habitation et de son annexe : réfection de la toiture, création de 6 ouvertures en toiture, création d'ouvertures en façade dans la partie annexe, remplacement de menuiseries et réouverture d'une fenêtre obstruée. Aménagement de la grange en garage
- M. GOUEDARD André, Rue du Tertre du Bourg, Changement d'affectation d'un espace paysager protégé (environ 115 m<sup>2</sup>) en espace urbain
- M. HODAN Alexandre, 2 Ter rue des Lilas, Edification d'une clôture
- Mme TANGUY Patricia, 1 rue Bel Orient, Remplacement des menuiseries existantes en bois par du PVC blanc
- M. LE CLEZIO Damien, 28 La Ville-Orphin, Edification d'une clôture
- M. LE VACON Nicolas, 5 rue de Champagne, Construction d'un carport
- M. et Mme COLLIOU Oliver, 11 rue des Coquelicots, Pose d'un muret, de 2 piliers et d'un portail coulissant
- M. et Mme BRIAND Patrick, 9 rue des Lilas, Edification d'une clôture
- M. DIAS Dogo, 52 Le Rocher, Modification et surélévation de la toiture
- M. PILORGET Gaëtan, 58 lieu-dit Le Rochay, Mur de clôture
- Mairie de Plédran, 10 rue Bel-Orient, Travaux d'isolation extérieure du bâtiment : remplacement des menuiseries extérieures. Mise en place d'un isolant de façade sous bardage en panneaux stratifiés. Mise en place d'un isolant de façade sous enduit minéral. Remplacement des étanchéités des toits terrasses
- M. et Mme LE MASSON, 21 rue du Camp de Péran, Extension d'une maison d'habitation : construction d'un abri de jardin à usage d'abri à bois et passage couvert
- M. Louis ROUXEL, La Paresse, Abattage de peupliers
- M. et Mme GICQUEL Jean-Claude, 4 allée des Bernaches, Construction d'un abri de jardin

## La ville de Plédran recrute 11 agents recenseurs

Dans le cadre du recensement de la population 2019, la ville de Plédran recrute pour la période du 10 janvier au 20 février, 11 agents recenseurs. Sous l'autorité du coordonnateur communal, les agents recenseurs procèdent, sur le terrain, à la collecte des données, demandées par l'INSEE concernant les habitations et leurs occupants. €

Période : Du 10 janvier au 20 février

## Missions :

- Suivre obligatoirement les formations assurées par l'INSEE début janvier
- Avant le début de la collecte, effectuer la tournée de reconnaissance : repérer l'ensemble des adresses de son secteur (environ 250 logements)
- Assurer la collecte des données concernant les logements et les personnes habitant un secteur défini de la

commune.

- Assurer le suivi des dossiers par adresse, tenir à jour son carnet de tournée et rendre compte au coordinateur de l'avancée de la collecte.

## Compétences :

- Disponibilité et ténacité, (l'agent peut être appelé à exercer sa mission le soir et le samedi)
- Rigueur et sens de l'organisation,

➤ Discrétion, confidentialité et neutralité

➤ Connaissance souhaitée de la commune

Pour tout renseignement, contacter Josiane HERVE, service à la population. Candidature écrite à déposer ou à transmettre par mail : [mairie@ville-pledran.fr](mailto:mairie@ville-pledran.fr) avant le 10 novembre.

## Cérémonie du 11 novembre 2018 à Plédran fin de la Guerre 1914/1918 et signature de l'Armistice



**10h** : Messe du souvenir en mémoire des victimes tombées au champ d'honneur 1914/1918 ; et à toutes les victimes de toutes les guerres et conflits. Eglise de PLEDRAN  
**10h30** : Début rassemblement en Mairie  
**11h** : Les cloches de l'église sonnent à la volée  
**11h15** : Cérémonie au Monument aux Morts  
**11h30** : Pot à la Mairie

### A VOIR

Une exposition sur la Grande Guerre se tiendra en mairie du **vendredi 9 au samedi 24 novembre**

« Objets de collections et panneaux sur les AS de la première guerre mondiale »



## Abattage du hêtre du Vau Ballier

Un hêtre implanté sur le Giratoire des Châtelets Trégueux/Ploufragan présente des signes d'affaiblissement. Compte tenu du dessèchement observé de l'arbre et le danger en cas de chute, il sera abattu dans les mois à venir pour des raisons sanitaires.

## Enquête auprès des bénéficiaires de minima sociaux et de la prime d'activité

Le Ministère des Solidarités et de la Santé réalise, du 1<sup>er</sup> octobre au 15 décembre 2018, une enquête sur les conditions de vie des bénéficiaires de minima sociaux et de la prime d'activité.

L'enquête a pour objectifs d'offrir une photographie complète et précise des conditions de vie des allocataires ou

anciens allocataires de minima sociaux et de la prime d'activité (logement, dépenses, vie sociale, vie professionnelle, privations, santé et handicap, ...), mais également de calculer de nombreux indicateurs d'inégalités de revenus : niveau de vie, pauvreté monétaire, reste à vivre.

A Plédran, quelques personnes seront sollicitées. Un enquêteur de la société IPSOS chargée de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

## Noces d'or

Le 8 septembre 2018

Noces d'or de Michel et Eliane JAGO - domiciliés 12, rue de la Bessière



### JEUNES FILLES ET GARÇONS, VOUS

#### AVEZ 16 ANS

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3<sup>e</sup> mois suivant. **Cette démarche est obligatoire.** Une attestation de recensement est délivrée lors de l'inscription. Cette pièce est nécessaire à la constitution des dossiers de candidature aux examens, aux concours et au permis de conduire.

Après avoir procédé au recensement, le jeune sera convoqué pour accomplir la journée défense et citoyenneté (JDC). Présenter le livret de famille et la carte nationale d'identité.

## Etat Civil

### Naissances

- SOUCIET Lucas, 33 le Cargu
- FERNANDES SOARES Gabriela, 8 le Clos
- FERNANDES SOARES Leonardo, 8 le Clos
- TANGUY Mathéo, 97 la Pièce
- COCHET Thaïs, 4 rue Van Gogh
- EBWELLE EBO'O Maëlysa, 3 les Landes
- CHANDEMERLE Maïna, 10 rue le Clos-Borgne
- CARLUER Antoine, 35 le Quartier-d'en-Haut
- BIVAUD Simon, La Ville-Orgouët
- JAGUEUX Jade, 7 rue de la Bessière
- De Sousa Magalhaes Inês, 8 allée des sternes
- GAUDIN Julia, 10 rue du Vieux Bel-Air
- FIGUEIREDO MATOS Rodrigo, 5 rue Van Gogh
- DA MOTA FERNANDES Alessandro, 5 rue Anatole Le Braz
- BEAUDIC Enzo, 4 bis rue de la Ville-Née
- HOUDELETTE Ambre, 19 le Vicomte
- GUEGAN FREBOURG Shyrel, 8 rue du Clos-Maret
- CALVEZ Owen, 22 rue de la Cotière
- MINTER Maxence, 4 rue des Fuchsias
- TAILLARD Lise, 2 rue de la Cotière
- PEILLET Liam, 16 rue des Prés Bernard
- RENAULT Théo, 18 rue du vieux Bel-Air
- MACEDO DIAS Victoria, 6 rue Henri Matisse

### Mariages

- DAVID Sébastien, technicien programmeur, 2 allée des Bernaches, et POILPOT Valérie, agent polyvalent, 2 allée des Bernaches
- JAN Fabrice, technicien de maintenance, 38, le Petit Moulin à vent et GUENEU Emilie, infirmière libérale, 38 le Petit Moulin à vent
- RICHARD Romain, préparateur automobile, 48 Ville Nizan et LE COLLETER Floriane, aide à domicile, 48 Ville Nizan
- DOLÉDEC Ludovic, maçon chef d'équipe, 10 rue de la Ville Jossot, et GAILLARD Aurélie, infirmière, 10 rue de la Ville Jossot
- AFIF Hichem, conducteur de ligne, 104 le Vau Ballier et TANGUY Alexandra, infirmière, 104 le Vau Ballier
- LETESSIER Gaëtan, électricien en bâtiment, 2 rue Charles Le Goffic, et DROULIN Clara, employée de rayon, 2 rue Charles Le Goffic
- BLÉVIN Laurent, consultant informatique, 42 rue Jean Etienne Delacroix ARGENTEUIL (Val D'Oise) et CECCONELLO Ingrid, éducatrice jeunes enfants, 42 rue Jean Etienne Delacroix ARGENTEUIL (Val D'Oise)
- LORANT Aymeric, artisan, 19 les Portes d'en Bas et LECONTE Alexandra, assistante de direction, 19 les Portes d'en Bas
- DOMRAULT Patrick, ambulancier, 1 rue de Saint Volon et HONORÉ Emilie, assistante de communication, 1 rue de Saint Volon
- FIERDEHAICHE Romain, thermicien, 19 la Ville Folle et BRIGNON Marie, éducatrice spécialisée, 19 La Ville Folle

### Décès

- GESTIN née LE ROUX Simone, 94 ans, 10, rue de Bel-Orient
- TRÉCHEREL née PRUAL Thérèse, 96 ans, 10, rue Bel-Orient
- LE BLANC Gérard, 69 ans, 15, rue Jacques Duclos
- CONNAN Alain, 57 ans, 11 rue des Lilas
- LE MEUR née HOUSSAYE Michelle, 65 ans, 2 bis impasse des Roses
- LE BARS née LE CONTELLEC Jeanne, 95 ans, 10 rue Bel Orient
- COLLIN Michel, 67 ans, 4 rue Jacques Duclos
- MARCHESNAY Guy, 72 ans, 16 rue de la Motte
- MONCHOIX Daniel, 71 ans, 27 Le Vicomte
- GUÉNARD née DEPAGNE Eliane 72 ans, 35 rue de la Ville Née
- JARDIN née BARBIER Mauricette, 79 ans, 5 Le Pesle Hinault
- JONES née DAVY Yvonne, 98 ans, 5 rue Saint Volon
- LE GUERN née LORENT Danielle, 71 ans, 53 rue du Val
- TURBIAU née DUVÉ Lucie, 94 ans, 3 rue du 8 mai 1945
- CHARRUAULT née HUBERDEAU Emilienne, 95 ans, 1 La Motte
- TANGUY née GUEGO Denise, 87 ans, 2 rue des Bruyères

## Elections européennes le 26 mai 2019 : révision des listes électorales

*L'inscription sur les listes électorales n'est pas seulement un devoir civique, mais résulte également d'une obligation légale en vertu de l'article L. 9 du code électoral. Elle est indispensable pour pouvoir voter*

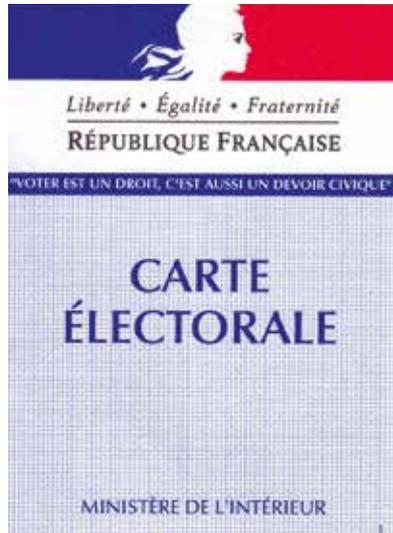
Si la loi n° 2016-1048 du 1<sup>er</sup> août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales et son décret d'application n° 2018-1048 du 14 mai 2018 modifient les modalités d'inscription sur les listes électorales, **ces textes n'entreront en vigueur que le 1<sup>er</sup> janvier 2019**. Ils ne s'appliquent pas aux demandes d'inscription déposées en 2018.

**Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie pendant toute l'année jusqu'au lundi 31 décembre 2018 inclus.** Elles doivent être déposées par les intéressés eux-mêmes. Toutefois, les personnes qui ne peuvent se présenter elles-mêmes à la mairie peuvent adresser leur demande par correspondance à l'aide du formulaire prévu à cet effet, disponible en mairie, ou la faire présenter par un tiers dûment mandaté. Les demandes peuvent également se faire en ligne pour les communes qui proposent cette téléprocédure. Les demandes d'inscriptions déposées en 2018 et retenues par la commission administrative permettront de voter **à compter du 11 mars 2019** (date fixée par l'article 5 du décret n°2018-350 du 14 mai 2018), et ce pour les élections des représentants au Parlement européen du 26 mai 2019.

✓ **Tous les Français et Françaises majeurs jouissant de leurs droits civils et politiques et qui ne sont pas déjà inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription.**

✓ **Les ressortissants des autres États membres de l'Union européenne peuvent demander à être inscrits sur les listes électorales complémentaires** en vue des élections européennes et d'éventuelles élections municipales partielles.

✓ **Les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune** sont invités à indiquer leur nouvelle



adresse à la mairie pour permettre leur inscription sur la liste du bureau de vote auquel ils doivent désormais être rattachés, au plus tard à cette même date. **S'ils n'ont pas changé de domicile ou de résidence au sein de la commune, les électeurs déjà inscrits sur une liste électorale n'ont en revanche aucune formalité à accomplir.**

Chaque électeur devant justifier d'une attache avec le bureau de vote sur la liste duquel il est inscrit doit régulariser sa situation électorale à la suite de tout changement de domicile ou de résidence. **A défaut, l'électeur s'expose à être radié de la liste électorale en question.**

Les électeurs trouveront tous renseignements complémentaires dans les mairies.

### PUBLICATION DES LISTES ÉLECTORALES

Les tableaux des rectifications apportées à la liste électorale de chaque commune à la suite des opérations de révision seront déposés le 10 janvier 2019 au secrétariat de chaque mairie et affichés aux lieux accoutumés pendant dix jours. Ils demeureront, durant cette période, à la disposition de tout électeur désireux d'en prendre communication ou copie. Les recours contre ces modifications

sont formés par déclaration orale ou écrite, faite, remise ou adressée au greffe du tribunal d'instance du lieu de résidence, entre le 10 et le 20 janvier 2019 inclus. A partir du 21 janvier 2019, aucune réclamation ne sera admise.

### INFRACTIONS EN MATIÈRE D'INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Toute personne qui aura réclamé et obtenu une inscription irrégulière s'expose aux sanctions pénales prévues par les articles L. 86 et L. 88 du code électoral, soit un an d'emprisonnement et 15 000 euros d'amende.

### PIÈCES A PRODUIRE À L'APPUI DES DEMANDES D'INSCRIPTION

Pour se faire inscrire sur les listes électorales, **tout demandeur doit faire la preuve de sa nationalité, de son identité et de son attache avec la commune.**

- **La preuve de la nationalité et de l'identité** peut s'établir notamment par la présentation d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport en cours de validité, ou dont la validité a expiré dans l'année précédant le dépôt de la demande d'inscription;

- **L'attache avec la commune** peut être établie par tout moyen pouvant justifier, soit du domicile réel, soit des six mois de résidence exigés par la loi (avis d'imposition, quittances de loyer, d'eau, de gaz ou d'électricité, etc.). Le droit à l'inscription au titre de contribuable s'établit par la production d'un certificat du service des impôts ou, à défaut, des avis d'imposition des cinq années en cause.

- **Pour les ressortissants de l'Union européenne**, une déclaration écrite doit en outre être produite précisant leur nationalité, leur adresse sur le territoire français et attestant de leur capacité électorale.

## Le cimetière de Plédran

**Le cimetière de la ville de Plédran comprend plus de 1000 concessions dont la première est datée de 1895.**

Jusqu'en 1960, des concessions perpétuelles et centenaires ont été délivrées, mais à ce jour, les titres sont établis pour 15 ou 30 ans et pour le columbarium pour 5 ans, 10 ans, 15 ans ou 30 ans.

Le cimetière est composé d'un d'espace pour l'inhumation des cercueils (section A à section Q), un espace « cavurne », un espace « columbarium » pour l'inhumation et le dépôt des urnes et un jardin du souvenir pour la dispersion des cendres.

Un carré des enfants est également aménagé section M.

Les familles endeuillées sont reçues par l'entreprise de Pompes Funèbres. En revanche, les titres de concession sont établis en mairie, et toutes les opérations funéraires dans le cimetière sont autorisées par Mr le Maire.

Un règlement du cimetière, daté du 29 mai 2017, décrit les procédures applicables à ces opérations funéraires (voir Plédranais d'octobre 2017).

### GESCIMENET : UN NOUVEL OUTIL POUR RETROUVER VOTRE CONCESSION

Il est disponible sur [www.gescimenet.com/pledran-cimetiere-22960.html](http://www.gescimenet.com/pledran-cimetiere-22960.html) ou sur le site de la ville [www.pledran.fr](http://www.pledran.fr) en

rubrique « infos pratiques et formalités ».

Ce site permet de vous apporter une réponse immédiate depuis votre domicile, ou depuis votre smartphone pour situer la concession de votre famille. Il permet aussi d'imprimer le plan du cimetière. Vous y retrouvez également, le règlement du cimetière, les tarifs de l'année en cours, la liste des opérateurs funéraires et l'affichage concernant l'actualité du cimetière.

Un plan d'affichage, avec la liste des concessions, est installé à l'entrée du cimetière et bien entendu, le service Etat Civil/Cimetière est à votre écoute pour toute demande d'information.

### Horaires d'ouverture du cimetière

Horaires d'hiver à partir du 2 novembre :  
Du 2 novembre au 31 mars : de 8h30 à 18h  
Du 1<sup>er</sup> avril au 1<sup>er</sup> novembre : 8h30 à 20h

### ENTRETIEN DES CONCESSIONS : par le concessionnaire ou ses ayant droits.

La ville entretient tous les espaces aménagés, les allées, les constructions dont elle est propriétaires tels le columbarium, le jardin du souvenir. En revanche, l'entretien des tombes relève exclusivement des personnes titulaires (ou ayant droits) de la concession.

A l'occasion de la Toussaint, les services techniques interviendront dans le cimetière le lundi 29, le mardi 30 octobre et mercredi 31 octobre 2018. En conséquence, les tombes devront être nettoyées par les familles avant cette date. Merci de votre compréhension

### RENOUVELLEMENT DES CONCESSIONS

Les concessions établies en 1988 sont à renouveler avant la fin de cette année :  
Tarif des concessions établies ou renouvelées en 2018 :

30 ans : 172,30€ €  
15 ans : 86,30€ €

Tarif des concessions à l'espace « Columbarium » (cases 2 urnes) établies ou renouvelées en 2018 :

5 ans : 112€ €  
10 ans : 223€ €  
20 ans : 335€ €  
30 ans : 535€ €

**Certaines concessions établies avant 1988 n'ont toujours pas été renouvelées ; les titulaires de ces concessions sont priés de prendre contact en urgence avec le service « Etat Civil/ cimetière » de la mairie.**

Un courrier peut être envoyé aux familles mais uniquement si le service connaît l'adresse du concessionnaire ou de ses ayants droit. Dans le cas contraire, un écriteau est éventuellement posé sur la concession.

A défaut de renouvellement dans le délai de 2 années à compter de l'échéance, la loi autorise la ville à reprendre les concessions concernées, sans autres préavis.

**Vous ne connaissez pas la date d'expiration de votre concession ? Contacter le service Etat Civil/ Cimetière**



## Zoom sur les travaux et aménagements de la commune

### Défibrillez-moi, mais pas tout de suite...

4 défibrillateurs sur la commune. Ainsi, vous trouverez les défibrillateurs :

- à Horizon,
- à l'EHPAD,
- aux tribunes.

Par ailleurs un défibrillateur extérieur est positionné sur la salle omnisport.

### Sécurisation expérimentale du carrefour rue St Nicolas/rue du Challenge

Lors de la visite de quartier, des riverains se plaignaient de la vitesse excessive et du futur nouveau trafic dans la rue St Nicolas. Sur la proposition de la commission sécurité, un STOP à titre expérimental a été mis en place dans la rue St Nicolas, venant de la ville Née, au niveau du supermarché et de la sortie du nouveau lotissement des Baragans.

### Le cimetière

L'objectif est sur du moyen terme de ne plus traiter le cimetière, c'est pourquoi, la ville de Plédran va tester l'enherbement des sections E et F, après la Toussaint.

Notre volonté est d'obtenir un cimetière verdoyant et facile d'entretien.

Pour se faire, les services techniques, vont supprimer le gravillon. Il sera remplacé par du maerl sur lequel nous sèmeront de la pelouse à pousse lente, résistante à la sécheresse et aux piétinements. Si les résultats sont concluants nous étendront cet essai à l'ensemble du cimetière mais par phasage, pour ne pas perturber les usagers.

## Projets de la commune

**Maison des associations :** le bâtiment est hors d'eau hors d'air.



**Rue des écoles :** L'architecte M. Roch de Crevoisier a présenté son esquisse au groupe de travail. Fin septembre a été présenté l'avant-projet.

**Pôle Enfance et Familles (PEF) :** les entreprises pour les changements des menuiseries et de l'isolation sur une partie du bâtiment par l'extérieur ont été choisies. Les travaux ont démarré le 24 septembre, pour un montant de 113 171,35 € TTC

**Tribunes :** suite à un mouvement de la charpente des tribunes et au compte-rendu des expertises, l'arrière des tribunes a subi un terrassement de 2,6 m pour la sécurisation des lieux, des barrières de chantiers ont été installées. Le terrassement a été fait par la SATP pour un montant de 15 897,60 € TTC.

**EHPAD :** isolation par l'extérieure : les travaux ont démarré en juin 2018 et la fin est prévue pour novembre 2018. La

municipalité s'excuse des désagréments du fait des travaux à l'ensemble des familles, des résidents et du personnel. Ces travaux s'élèvent à 1 400 000 € HT. Ils sont subventionnés avec le dispositif CEE TEPCV à hauteur de 750 000 € HT (54%)

**Voirie :** L'entreprise Colas va continuer les travaux de voirie engagés au 1<sup>er</sup> semestre, à savoir, la rue de la mare aux châtelets et l'impasse de l'horloge.

**Le programme voirie 2019 est en cours de réalisation.**



## En bref

**Ecole des Coteaux :** installation d'un faux-plafond dans la nouvelle classe et changement de celui des dortoirs.

**L'abri bus à la Croix Bude** a été relooké.

**Ecole de Maurice-et-Maria-Letonturier :** suppression de plexiglass cassé et suppression des courants d'airs pour la protection de nos jolis petits bambins. Installation d'ordinateurs supplémentaires pour le confort des élèves.

**Rue Jean Jaurès :** Le trottoir étant abimé à cause d'un cerisier, celui-ci sera abattu, à l'automne. De la même façon les deux merisiers morts à côté de la mairie seront supprimés.

**Etangs Horizon :** Relooking et renforcement de la rambarde.



## Départs de la mairie

### Christophe BONVALOT

**Policier Municipal**

*Mutation à la Mairie de Quintin, en tant que Brigadier-Chef principal.*

Christophe Bonvalot est arrivé à la mairie de Plédran le 4 juillet 2005 en tant que Garde Champêtre. Le 1<sup>er</sup> février 2013, il a été nommé Brigadier en charge des fonctions de Policier municipal, puis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, Brigadier-Chef principal. Auparavant, il était dans la région parisienne, où il avait débuté sa carrière le 1<sup>er</sup> avril 1997 en tant que Garde Champêtre.

Recrutement en cours pour le remplacer.



### Michel FRAVAL

**Directeur des Services Techniques**

*Départ à la retraite au 1<sup>er</sup> septembre 2018.*

Il est arrivé à la mairie de Plédran le 1<sup>er</sup> juillet 2009, comme ingénieur principal. Il venait de France Telecom, où il avait travaillé pendant 33 ans.

Voici en quelques chiffres la carrière de Michel à la Mairie de Plédran : 23 millions de budget d'investissement et plus de 50 projets ont été gérés et menés en 10 ans. Voici quelques exemples (Tous ces chiffres s'entendent toutes taxes comprises) :

• il a suivi de 2009 à 2017 les travaux de requalification du quartier des Coteaux et la reconstruction de 196 logements : 2 millions € ;

• en 2011, la construction du groupe scolaire : 6,7 millions € ;

• en 2013 la construction de la salle des coteaux : 1,4 millions € ;

• en 2016, la place Julien Tanguy : 80 000 € ;

• en 2017, la maison des associations : 915 000 € ;

• l'aménagement du bois : 282 000 €, et le pumprack : 90 000 € ;

• en 2018 la rénovation énergétique de l'Ehpad : 1,8 millions €, le restaurant

scolaire et l'unité de production culinaire : 5 millions €.

De 2010 à 2018, il a aussi piloté la révision du PLU. Et pour être complet en urbanisme, il aura accompagné 9 aménagements de lotissement.

Dans le détail, il aura travaillé sur 19,5 millions € de budget Bâtiment, 1 million € de budget environnement, 2,5 millions € de budget de voirie.

Il a également contribué à la réalisation et à la finition de la coulée verte, chemin piétonnier autour du bourg.



## Les prix du concours photos remis

*Mis en place par la municipalité depuis 2015, le concours photos communal remporte un succès croissant, puisque cette année, plus de 100 photos ont été adressées à la commission patrimoine, qui en a retenu 15.*

Les photos ont été exposées durant tout l'été dans le hall de la mairie, où les habitants étaient invités à les noter et à élire les meilleures photos, une centaine de votants y a participé.

Samedi 15 septembre, sur le site du camp de Péran, et à l'issue de la rando patrimoine, les prix ont été remis par Olivier Colliou, président et des membres de cette commission. Le premier prix a été décerné à Gérard Rault, pour sa photo prise le 28 février 2018, avec un lever de soleil sur la vallée de la Ville-Jouha, par une température matinale de -8°.

### Les récompensés.

1. Gérard Rault ;
2. Guénaël Courtin ;
3. Bernard Riou ;
4. Laurence Barbé ;
5. Guénaël Courtin ;
6. Sophie Bélisle ;
7. Laurence Barbé ;
8. Marie-Paule Chaperon.



# Economie d'énergie et d'eau : ayez les bons réflexes !

## VISITES ENERGIE GRATUITES

Vous avez du mal à atteindre des températures de confort ?

Des difficultés à régler vos factures d'énergie ou des problèmes au sein de votre logement ?

Demandez une visite énergie à domicile : analyse des factures, des usages et des équipements. Conseils et installation de petits équipements pour faire des économies d'énergie...

Visites à domicile gratuites (financées par Saint-Brieuc Armor Agglomération).

### Informations :

Auprès de votre Mairie ou auprès de Mme ALLIOT de l'ALEC du Pays de Saint-Brieuc au 02 96 52 56 50.

Vous pouvez également remplir le coupon de demande de visite disponible dans votre mairie.

### Contact guichet RÉNOVATION :

Tél. 02 96 77 30 70

Mail : [renovation@saintbrieuc-agglo.fr](mailto:renovation@saintbrieuc-agglo.fr)

**RÉNOVATION**  
LES ADRES DE L'HAUSSE EN MATIÈRE D'HABITAT

Problème d'humidité ?  
Trop froid Trop chaud ?  
Factures trop élevées ?

**LOCATAIRES OU PROPRIÉTAIRES ?**  
**Demandez une visite énergie !**

Le Service Local d'Intervention pour la Maîtrise de l'Énergie (SLIME) vous informe et vous accompagne gratuitement.

02 96 77 30 70  
NUMÉRO UNIQUE SUR LA RÉNOVATION  
→ [infohabitat.abaa.fr](mailto:infohabitat.abaa.fr)

La terre, la mer, l'avenir en commun  
●●●● saintbrieuc-armor-agglo.fr

SAINT BRIEUC ARMOR



## Meetings d'automne

Nous avons deux journées Premium c'est à dire télévisées en direct par la chaîne Equidia (accessible gratuitement par Orange, SFR...). Paris possibles dans tous les PMU de France et dans le monde entier par internet sur le site PMU.

Ces deux journées Premium se dérouleront de midi à 16 heures (exigence des programmes télé). Les autres réunions commenceront vers 14 heures (tributaire du nombre de courses).

**DIMANCHE 28/10/2018 :**

PREMIUM PLAT/OBST

**SAMEDI 3/11/2018 :**

PREMIUM TROT

**DIMANCHE 11/11/2018 :**

PLAT/OBSTACLES

**SAMEDI 17/11/2018 :**

TROT

Entrée : 5€,

gratuit moins de 18 ans.



## Votre Caisse d'Assurance Maladie vous parle

### ET SI VOUS FAISIEZ LE POINT SUR VOTRE SANTE ?

**Bénéficiez d'un examen de prévention en santé gratuit, pour vous et votre famille !**

Le centre d'examens de santé de la CPAM des Côtes d'Armor vous propose **un examen de prévention en santé « sur mesure », adapté selon votre âge et votre situation personnelle. Ce bilan est pris en charge à 100 % par l'Assurance Maladie\*.**

**Accordez un moment à votre santé.** Mettez à profit cet instant privilégié qui vous permettra de faire le point et d'exprimer vos préoccupations en matière de santé. Dès votre arrivée, vous serez pris en charge par une équipe de professionnels de santé, infirmière, dentiste, médecin, qui vous accompagnera tout au long de votre examen.

Prenez rendez-vous dès maintenant auprès du Centre d'Examens de Santé

au **02.90.03.31.30** ou par mail : **ces22@assurance-maladie.fr**

Faites évaluer votre bien le plus précieux : votre santé.

\* pour les assurés du régime général

Au centre d'examens de santé, faites le point sur votre santé

**Examen biologique**  
sang et urines

**Entretien avec le médecin**  
commentaire des résultats, examen clinique  
& proposition de participer à des ateliers d'éducation en santé  
ou à des programmes d'Éducation Thérapeutique du Patient

**Examen gynécologique**  
+ ou - frottis

**Examen bucco-dentaire**

**Examens para-médicaux**  
taille, poids, tension artérielle, cœur,  
souffle, vue, audition

**EN FONCTION DE VOS BESOINS,  
DES EXAMENS VOUS SERONT PROPOSÉS**

## Cérémonie d'accueil des nouveaux habitants

Les nouveaux habitants ont été reçus le jeudi 13 septembre 2018 en mairie. Cette sympathique cérémonie a permis à chacun de découvrir les principaux services de la commune présentés par Eric Buron, 1<sup>er</sup> adjoint au Maire, lors de son allocution. Il a été ensuite remis à ces administrés un petit dossier de bienvenue. Tous se sont retrouvés autour d'un pot de l'amitié.



## Cérémonie des médaillés du travail

**Le mercredi 19 septembre avait lieu dans la salle du Conseil municipal cette cérémonie.**

Les récipiendaires ont été honorés par Mme Bannier. Les parcours professionnels des uns et des autres y ont été retracés dans une ambiance conviviale. Cette soirée s'est terminée autour du verre de l'amitié.



## Fête des voisins à Gloret

**Le samedi 1<sup>er</sup> septembre, plusieurs générations se sont rassemblées pour la traditionnelle fête des voisins à Gloret.**

Nous avons eu le plaisir d'être accueilli chez Sylvie et Philippe, chez qui nous avons partagé le repas midi et soir en toute convivialité sous un magnifique soleil ! Un grand Merci à tous les participants.



## Quarante voisins rassemblés au Madray Le Validais-Ville-au-Bourg



**Samedi 8 septembre, c'était la 19<sup>ème</sup> édition du repas de quartiers entre voisins, des trois villages : du Madray, le Validais et la Ville-Au-Bourg.**

Organisé par les familles de Lionel Le Moine, Gérard Jaffrelot et Gérard Rault, ils étaient 40 convives rassemblés chez Martine et Gérard Jaffrelot.

Au menu le midi, jambon à l'os, puis parties de pétanque l'après-midi, suivies de galettes-saucisses le soir, pour conclure cette journée estivale et conviviale entre voisins.

Le prochain rendez-vous aura lieu à la mi-janvier 2019, pour fêter la nouvelle année.

# Le programme pour **mosaik**

## Actions de prévention et Halloween au programme

Mosaïk est un lieu d'animation pour tous les Plédranais: il s'adresse à toutes les générations de la petite enfance aux personnes âgées, en passant par la famille, de toutes origines sociales et culturelles.

🏠 Pôle Enfance et Famille

📍 6 rue des écoles  
22960 PLEDRAN

☎ 02 96 42 24 70

✉ mosaik22@orange.fr

[www.mosaikpledran.fr](http://www.mosaikpledran.fr)

### VENREDI 19 OCTOBRE

À 20H30

Les Adoleschiants entre (parents-thèses) **the One Man Show** de Franck PERRIGAULT, pour les parents et les adolescents de 10 à 18 ans.



### MARDI 30 OCTOBRE

#### Cuisinez Halloween

Atelier préparation de soupes. RDV à 10h. Ouvert aux familles. Gratuit. Dégustation à 11h30.

### DIMANCHE 4 NOVEMBRE

**Ciné échange** diffusion du film Le wagon retraçant l'emblématique squat installé au Légué dans les années 2000 avec la présence du réalisateur Larbi BENCHIHA. RDV à Horizon à 14h.

### MARDI 23 OCTOBRE DE 17H À 19H

**Atelier échanges** autour du numérique animé par Franck PERRIGAULT pour les adultes et enfants de 6 à 10 ans.

### DIMANCHE 21 OCTOBRE

Venez faire de bonnes affaires à la **bourse aux jouets** qui aura lieu à la salle des Coteaux de 8h à 17h.

### MERCREDI 24 OCTOBRE

**Cinéma Chair de Poule.** Séance de 14h. RDV au Cinéland à 14h. 3€/pers.

### JEUDI 25 OCTOBRE

**Brézillet Aventure.** Venez-vous dégourdir et rigoler en famille dans le plus grand parc d'intérieur. RDV à l'entrée du Palais des congrès à 14h. 3€/enf. 2€/adulte.

### MERCREDI 7 NOVEMBRE

**Bowling à Saint-Brieuc.** RDV au Cyclope à 14h. 3€/pers. les 2 parties.

### TOUS LES JEUDIS DE NOVEMBRE DE 10H À 12H

#### Fabrication d'objets pour la vente du Téléthon.

Contact : Pôle Enfance et Familles  
6 rue des Ecoles 22960 Plédran.  
Tél. : 02 96 42 24 70.  
Courriel : [mosaik22@orange.fr](mailto:mosaik22@orange.fr)  
Site internet : [mosaikpledran.fr](http://mosaikpledran.fr)

### HORAIRES D'OUVERTURE :

Lundi au jeudi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.  
Vendredi de 8h30 à 12h30.

**Informations :** Adhésion annuelle de 5 € par famille. L'inscription aux activités est obligatoire. Possible par téléphone ou par mail. Le paiement doit être complet au moment de l'activité. Prévenir une semaine avant l'activité en cas de désistement.

## MERCREDI 31 OCTOBRE HALLOWEEN PARTY

Comme chaque 31 octobre en soirée, Mosaïk propose une animation pour célébrer Halloween.

Au programme :

- Un atelier maquillage à Mosaïk;
- Un apéritif et dégustation de soupes;
- Deux séances du spectacle Le boucher de René Wallior;
- Un concert du groupe Zélectrons Fritz.

Renseignements et inscriptions : 02.96.42.24.70





## SALON PEINTRES ET SCULPTEURS

La Mairie de Plédran organise les 27 et 28 octobre prochains, un Salon dédié aux Peintres et Sculpteurs à la Salle Horizon (3<sup>e</sup> édition).

Tout au long de ce week-end, artistes professionnels et amateurs vont pouvoir exposer et proposer des démonstrations de leur Art. Ce salon est ouvert au grand public. Entrée libre samedi 27 octobre de 14h30 à 18h30 et dimanche 28 octobre de 10h30 à 18h30.

Renseignements :

Horizon – rue Jacques Prévert – 22960 PLEDRAN  
02 96 64 30 30 – spectacles@horizonplédran.com



Oeuvres de Lucien Frénet.

SALON DES PEINTRES  
ET DES SCULPTEURS

SAM. 27 | 14h30-18h30

DIM. 28 | 10h30-18h30

buvette et restauration tenues par  
l'Association des Arts Plastiques de Plédran

HORIZON—PLEDRAN  
Rue Jacques Prévert  
entrée libre

27  
28  
O  
C  
T  
18

## L'amicale Laïque de Plédran organise sa 24<sup>e</sup> brocante

Le dimanche 25 novembre 2018 à l'hippodrome de la baie à Yffiniac.

Chaque année, plus de 150 exposants sont présents.  
N hésitez pas à venir chiner !

Les bénéfices de cette manifestation sont au profit des écoles publiques de Plédran.

Contact : brocante.hippodrome@gmail.com  
ou par téléphone au 0621693782



# Une rentrée sous le soleil et... dans les travaux



*Jeudi 6 septembre 2018, la délégation municipale a arpenté couloirs et classes des écoles pour rencontrer l'ensemble des élèves scolarisés à Plédran. L'occasion d'une prise de contact mais aussi de quelques rappels sur le restaurant scolaire et le forum des associations à venir le week-end suivant.*

Une dizaine de personnes s'était donné rendez-vous jeudi 6 septembre sur le parking de l'école de Coteaux à Plédran. M. Buron, 1<sup>er</sup> Adjoint, M. Lozach, Adjoint enfance jeunesse et sport, Mme Coudray, Adjointe à la culture, M. Dejoué, membre élu de la Commission vie scolaire, Mme Colleu, membre élue de la Commission vie scolaire, M. Bourseul, membre élu de la Commission vie scolaire, M. Thèze, Directeur Général des Services, Mme Guenot, Responsable du service Enfance Jeunesse, M. Bannier, membre non élu de la Commission vie scolaire et Mme Arzur, membre non élue de la Commission vie scolaire.



# Alors comment vous allez ?

L'objectif était de faire connaissance et de se déplacer dans chacune des écoles pour voir concrètement les effets de la rentrée en profitant d'un climat fort agréable, même chaud. La délégation municipale a ainsi visité chacune des classes des trois écoles de Plédran, maternelle et élémentaire. Questions, sourires, « Vous êtes le maire ? », écoute, concentration... l'accueil réservé par chaque classe fût très bon. L'occasion aussi pour les deux adjoints, au sport et à la culture, de faire un petit rappel sur le forum des associations et la possibilité pour les élèves de s'inscrire aux différentes activités en présentation le samedi à suivre.





**TOTAL  
2018/2019  
747 élèves**

## Effectifs 2018/2019

### ECOLE MATERNELLE MAURICE-ET-MARIA LETONTURIER

Directrice Mme Catherine LE GUIET

TPS / PS	28	Pierre COTILLARD et Rozenn VARIN (Atsem)
TPS / PS	26	Frédérique LEBLANC et Coralie PILORGET (Atsem)
PS / MS	28	Evelyne CLECH et Béatrice LE CORRE (Atsem)
MS	30	Catherine LE GUIET et Sabrina COJAN (Atsem)
GS	30	Isabelle LE MEHAUTE et Heidi DOUMERET (Atsem)
GS	31	Sylvie LE GUELLEC et Angélique LEGRAND (Atsem)

**TOTAL MATERNELLE 173 élèves**

### ECOLE ELEMENTAIRE MAURICE-ET-MARIA LETONTURIER

Directrice Mme Virginie PECHA

CP	24	Gaëlle LALUCQUE
CP	25	Virginie DUMOULIN
CE1 / CE2	24	Séverine GUENO
CE1	26	Virginie PECHA - Mme GRIVEAUX
CE1	28	Manuela VERRIEZ-SOULAS
CE2	28	Emmanuelle LEQUET-ADAM
CM1	24	Annaïg LE GREZAUSE, Mme ANDROUET
CM1	24	Céline ESPIE
CM2	25	Axel PREVOST
CM2	25	Vincent PESTA

**TOTAL ÉLÉMENTAIRE 253 élèves**

**TOTAL Maurice-et-Maria-Letonturier 426 élèves**

### ECOLE PRIMAIRE DES COTEAUX

Directeur M. Christophe HIE

TPS/PS/MS/GS	28	Yaëlle LE GARZIC et Marielle GELARD (Atsem)
		Mme POILPOT et Jocelyne GADZINOWSKI (Atsem)
CP	13	Carole ROBREAU
CE1 / CE2	24	Romain LEFOLLE
CM1 / CM2	19	Christophe HIE (Mme POILPOT)

**TOTAL 84 élèves**

### ECOLE PRIVEE SAINT-MAURICE

Directrice Mme Anne LE GUERN

TPS / PS / MS	27	Sandrine GOACOLOU et Romane COLLIN (Atsem)
TPS / PS / MS	25	Karine LE LAY et Anita AMARY (Atsem)
MS / GS	26	Roselyne PECHEUX et Marie SEHERCULE (Atsem)
GS	24	Emilie CORREIA et Nathalie VELOSO

**MATERNELLE 102 élèves**

CP	27	Anne LE GUERN / Isabelle LE MAUX
CE1	22	Sarah HAMON
CE2	28	Chantal GUERIN / Isabelle LE MAUX
CM1	29	Delphine HAMON
CM1 / CM2	29	Catherine PERROT

**ELEMENTAIRE 135 élèves**

**TOTAL ST-MAURICE 237 élèves**

## Flèche Plédranaise 2018



Enorme succès sportif et populaire lors de la 35<sup>ème</sup> flèche plédranaise qui s'est déroulée le Dimanche 16 septembre sous un soleil radieux.

A l'arrivée, le nombreux public massé tout au long de la célèbre côte de Magenta a pu apprécier à sa juste valeur la superbe victoire du Charentais Antonin Corvaisier de l'UC Charente Océan devant Yann Plusquellec de l'UC Pays de Morlaix et Clément Aulnette de l'UC Nantes Atlantique.

Un grand merci à Michel Mahé président du comité des fêtes et à l'ensemble de son équipe de bénévoles pour la parfaite organisation de cet événement ainsi qu'aux services techniques de la ville pour la mise à disposition du matériel et la préparation du site d'arrivée. Nous n'oublierons pas non plus de saluer l'ensemble des partenaires qui sont tous les ans fidèles à ce rendez-vous cycliste incontournable dans le calendrier national juniors.

**Rendez-vous est pris  
le dimanche 15 septembre 2019 pour une  
36<sup>ème</sup> édition digne des précédentes.**



## De la vie au camp de Péran

**Les Journées du Patrimoine, les 15 et 16 septembre à Péran : le Camp a repris vie le temps d'un week-end. L'histoire vécue avec un grand H.**

Les habitants du quartier de Péran ont beaucoup apprécié de revoir ce lieu exceptionnel retrouver son aspect d'autrefois. Merci à la commune d'avoir rendu possible que le Camp de Péran puisse retrouver ses « lettres de noblesse » et l'association est heureuse d'avoir pu participer à cet événement.

Plusieurs animations ont été proposées : écrivains, troupe de comédiens, archéologue et leurs étudiants ; ont plu aux petits comme aux grands. Et pour les plus curieux : la veillée du samedi, simplement magique.

Nous avons fait un saut dans le passé avec la troupe BerserkrS grâce à leurs différents ateliers (teinture, combat...). Ils nous ont fait voyager à l'époque des vikings pour le plus grand plaisir des habitants du quartier et des spectateurs venus en nombre.

Au cours des matinées randonnées animées par les Pousse-Cailloux, nous avons pu découvrir différents lieux historiques de la commune.

Merci aux organisateurs qui ont mis en place ces 2 journées mémorables. Vivement la prochaine édition.



© A. Le Glatin



Association de Randonnées Pédestres  
**PLED'RANDO**  
LES POUSSE-CAILLOUX  
FFRP n°02460

**UNE ASSOCIATION  
À VOTRE DISPOSITION  
POUR DÉCOUVRIR  
LA RÉGION**

**POUR  
TA SANTÉ  
MARCHE**

**Mail : [poussecailloux22@yahoo.fr](mailto:poussecailloux22@yahoo.fr)**

## Le vélo une passion pour Jeanine depuis 40 ans

**Aujourd'hui à plus de 80 ans, Jeanine enfourche sa bicyclette toutes les semaines pour garder la forme et retrouver les copines. Et depuis plus de 20 ans, elle met un point d'honneur à faire le brevet des 100 km.**

Le 9 août dernier c'est par une journée ensoleillée que Jeanine, Christiane, Evelyne et Gilles ont pris la direction de Saint-Carreuc, Quessoy, Bréhand, Saint-Igneuc, Plédéliac, Trégomar, déjeuner à Noyal avec Guy qui assure l'intendance, le café et les petits gâteaux.

Et retour par Maroué, Meslin, Les Landes, Coëtmieux, Pommeret, l'Hôpital et retour à Plédran.



## Treize cyclos à la semaine fédérale à Epinal

**Treize licenciés du cyclo sport plédranais, viennent de rentrer de la 80ème Semaine fédérale de cyclotourisme qui se déroulait cette année à Epinal dans les Vosges, en Côte-d'Or, du 5 et 12 août. Près de 12 000 participants y étaient présents.**



Tous les jours, cinq circuits de 40 à 180 km étaient proposés aux concurrents. « Cela nous a permis de découvrir les Vosges dans toutes les directions, mais aussi, de visiter les différents villages, sites et monuments historiques de cette belle région. », ont confié les cyclos.

Le rendez-vous est déjà pris pour 2019, à Cognac en Charentes. La ville accueillera en effet la prochaine édition de cette grande fête de la petite reine du vélo.

## Association Moi Je Danse à Plédran

**La saison de danse reprend avec L'association Moi Je Danse à Plédran. L'association a encore connu un très beau succès la saison dernière. Les inscriptions pour la nouvelle saison 2018/2019 sont déjà ouvertes (places limitées suivant la capacité des salles).**

Cette association de Plédran vous propose des cours pour les enfants, ados, adultes et retraités actifs, pour les personnes seules ou en couple, depuis déjà 7 ans à la salle des Coteaux de Plédran. Pour cette prochaine saison, Anne Sophie Hamet professeur diplômée, certifiée et animatrice sportive reconnue, vous propose 8 différents cours de danse :

**2 cours de Danse enfant 6/12 ans**, danse mode et chorégraphies sur des musiques actuelles

- les mercredis 10h/11h au studio de danse salle omnisports
- les jeudis de 17h20 à 18h20 à la salle des Coteaux

**Et toujours enseignés à la salle des Coteaux**

- **1 cours de danse en ligne** (personne seule) les jeudis matin
- **2 cours de danse en couple** (à deux) les jeudis soirs, débutant & inter
- **1 cours de Zumba Gold** (séniors) les jeudis matin
- **2 cours de Zumba Danse** (ado, adulte) les lundis et jeudis soirs

Le planning des cours et autres renseignements sont sur le site [zumba22](http://zumba22.com), n'hésitez pas à le consulter ou à contacter Anne-Sophie au **06 07 94 74 31**.

Le 1<sup>er</sup> cours est offert afin d'apprécier nos prestations.

## Opération Tatami

***Ce n'est pas le tout de faire des roulades et profiter de son moelleux pour amortir les chutes, il faut aussi l'entretenir. Le Tatami du Dojo de la Salle Omnisports avait besoin d'une petite cure de beauté.***

L'entretien courant de la surface est assuré toute l'année par le personnel municipal mais on ne peut pas lui demander d'assumer le déplacement de tous les tapis pour aspirer dessous. C'est une question d'hygiène bien sûr, mais la tâche est trop pénible. Il fallait néanmoins le faire. Au cours d'une réunion, organisée par la Mairie, rassemblant toutes les associations utilisant le complexe, il a été convenu que ce nettoyage de fond serait réalisé par les utilisateurs eux-mêmes (Judo, Viet Vo Dao, Viet Tai Chi, Hip-Hop, Yoga).

La date retenue était le samedi 01 septembre de 09h30 à 12h. Sous la houlette de Charlette COUDRAY, Adjointe à la Culture et aux Associations, une dizaine de personnes se sont présentées. Merci à José VALERY, Président du Club de Viet Vo Dao, merci à Henri COUDRAY, Président du Club de Viet Tai Chi et aux enseignants et adhérents présents, merci à Corentin COUDRAY représentant le Hip-Hop.

Tous ces bénévoles ont montré qu'ils n'étaient pas que des consommateurs et qu'ils avaient conscience que l'entretien et la pérennité d'un bien communal, gracieusement mis à leur disposition, est aussi à la charge de tous.



L'opération sera renouvelée au moins une fois par an. De quoi permettre à ceux qui ne sont pas venus d'affirmer leur solidarité. Un verre de l'amitié, offert par la Mairie, a clôturé cette matinée active.

## Sorties de fin d'année de la Compagnie des Nounous

***Le 22 juin, la Compagnie des Nounous s'est rendue à la ferme du Botrai à Saint-Trimoël où les enfants ont pu caresser les animaux, les nourrir et profiter de la balade sous un beau soleil. Une matinée riche en découvertes et sensations.***

Pour la dernière sortie de l'année, accompagnés par Samuel Cosson et sa guitare, La Compagnie des Nounous et certains parents ont pu profiter d'une agréable balade musicale dans le bois de Plédran. Petite pause pour chanter, danser et faire de la musique tous ensemble sous la fraîcheur des arbres. Un sympathique et convivial moment apprécié par petits et grands.

Dès septembre, les activités ont repris et se poursuivront toute l'année avec de nouvelles aventures pour l'association.

Rappelons que ces activités sont financées grâce au vide-grenier organisé chaque année à la salle Horizon. Le prochain aura lieu en mai 2019.

**Contact :**  
**06 84 23 54 89**



## CSP football

# Six nouvelles recrues au CSP football

***Pas moins de six nouvelles recrues ont intégré cet été les rangs du groupe de l'équipe A du CSP Football Plédranais, qui va évoluer cette nouvelle saison, comme l'an dernier en R2 régionale.***

Fabien Brahim, milieu offensif, arrive du club de Plaintel ; Yann Prigent, milieu défensif vient de Tréguen ; Adriano Da Silva, Plédranais, gardien de buts, vient du stade Briochin ; Richard Mendy, attaquant, vient du CO Briochin ; Anthony Briend, Plédranais, milieu défensif, arrive de Langueux, et sera également entraîneur-adjoint, du nouvel entraîneur, Cédric Videment ; Jérémy Pasco, attaquant, arrive de Langueux.

Plusieurs U 19, de l'équipe U 18 de l'an dernier du CSP, vont renforcer l'équipe, notamment, Théo Millet et Quentin Morel. Une équipe largement remaniée, avec un effectif global pour cette équipe A d'une vingtaine de joueurs potentiels.



## Une rencontre U17-U18 contre de jeunes migrants

***Le CS Plédran accueillait le samedi 7 juillet, de jeunes réfugiés, dans le cadre d'un match amical au complexe du stade Horizon.***

Il s'agissait de jeunes migrants briochins accompagnés par le groupe des Compagnons scouts de France de Chatelaudren. « Le but est d'aider ces jeunes dans leur intégration et sociabilisation en organisant des activités », explique Arnaud Beauverger, éducateur plédranais.

Ce match opposait les U18/U17 du CS Plédran face à ces Jeunes Migrants. Match amical de bonne facture se terminant sur un score large des jeunes du CSP face aux migrants Briochins. Le match s'est terminé par un pot offert par le CS Plédran au foyer du Club.



## Agenda club Amitié-Loisirs les mois d'octobre et novembre

**Mardi 30 octobre :** Jeux de société salle Louis-Guilloux

**Mardi 13 novembre :** goûter à la salle des Coteaux

**Dimanche 18 novembre :** bal à la Salle Horizon

## FNACA

## Beau succès du week-end de la boule du 8 au 10 septembre

*C'est dans les allées ensoleillées du boulodrome du bois, que s'est déroulé le week-end de boules des anciens d'Algérie avec la participation de 254 adeptes de ce sport, à la satisfaction du président André Taillard.*

### Résultats

- Samedi en doublettes : 1. Loulou et Raymond, 2. Claude et Sylvie, 3. Marcel et Francis.
- Dimanche en triplettes : 1. M Le Pape, F Sohier, M Le Gonidec ; 2. Annick Marie, Annie et Bernard ; 3. Jeanine, G Pruel et Le Pape.
- Lundi en triplète : 1. A Colombier, JC Feuillet, D Gauthier (*photo avec le président Taillard*) ; 2. N Denis, JC Cabaret, B Hinault ; 3. J Gicquel, D Blewin, D Hellio.



## Repas d'été

*Vendredi 29 juin, soixante membres du comité local de la Fédération Nationale des Anciens d'Algérie, présidée par André Taillard, étaient rassemblés pour un repas langue de bœuf. Une journée placée sous le signe de la bonne humeur et de la convivialité, sous la Chainaie de la Noë Recan.*



Christiane Le Moual représentait la municipalité, que le « tonton » président remercia pour son dévouement et sa gentillesse. Elle était assistée de Gilles Darcel et de Solange Fanic. René Le Masle et Paul Lemoine résidents à l'EHPAD étaient tout heureux de passer ce moment avec nous de même que Paul Boilet, président du Comité d'entente des anciens combattants, invité à l'apéritif.

Après le repas du midi, les convives ont taquiné le cochonnet lors de la partie de boules, ou préféré une balade. Le soir, tous étaient rassemblés sous le chapiteau pour déguster la galette saucisse. Des chants, des contes et un air d'accordéon terminèrent cette belle journée, et le président de conclure « *mes amis à l'année prochaine* ».

## Le mot de la Majorité

### Patrimoine historique, héritage culturel et devoir de mémoire

Lorsque Nominoé, duc de Bretagne à l'ère carolingienne, combattait les vikings afin de limiter leur emprise sur le territoire, il ne se doutait pas que plusieurs siècles plus tard on en parlerait encore. Et pourtant tous ces événements qui remontent au neuvième siècle sont constitutifs de notre histoire et du patrimoine dont nous sommes les héritiers. Héritage qui mérite d'être entretenu dans la mémoire collective afin d'être transmis, c'est en tous cas l'idée que nous avons en tête quand nous avons souhaité animer le site du camp de Péran à l'occasion des journées du patrimoine.

Découvert en 1845 puis classé monument historique depuis 1875, le site est connu des archéologues et historiens.

Dominant la vallée de l'Urne, il s'étend sur un hectare et il n'est pas exclu qu'il ait été successivement un camp gaulois, celte et romain. Jusqu'à ce que des nouvelles fouilles aient révélé que des Vikings y avaient séjourné. Par la suite, d'autres fouilles ont permis de trouver un certain nombre d'objets bien conservés et identifiés comme étant d'origine vi-king. La liste de ces objets peut être lue sur le site de la mairie.

C'est donc en collaboration avec le département que nous avons fait débroussailler cet espace afin de le rendre accessible aux promeneurs. Notre équipe remercie les services de la mairie ainsi que l'équipe de la médiathèque pour avoir permis, en lien avec une équipe de comédiens, d'archéologues et d'historiens cette reconstitution historique et culturelle. La participation enthousiaste des habitants du quartier de Péran ainsi que le succès qu'a eu cet événement au-

près de la population, nous encouragent naturellement à le renouveler l'année prochaine après avoir tiré les enseignements de cette première édition.

Bien entendu nous évoquons là un élément de notre histoire qui remonte à l'époque médiévale, la présence sur notre commune d'allées couvertes et d'un magnifique menhir, indique un passé historique bien plus ancien encore. Cela dit, à l'heure où vous lisez ces lignes, nous sommes à moins d'un mois de commémorer un passé plus récent. L'armistice du 11 novembre revêt en effet cette année un caractère particulier puisqu'il s'agit du centenaire. Nul doute que nous saurons tous ensemble nous souvenir du sacrifice de nos anciens en célébrant cet événement qui a mis un terme à une guerre atroce, mais dont les enseignements n'ont hélas pas été tirés puisque 21 ans plus tard, une autre guerre monstrueuse recommençait.

## Le mot de la Minorité

### Associations : Prière de ne pas les fragiliser !

Au moment où vous lisez ces lignes, les rentrées professionnelles et scolaires datent de plusieurs semaines. La rentrée des associations est plus récente, d'autant que le Forum avait lieu une semaine plus tard que les autres années. C'est un moment important pour les associations qui présentent leurs activités et doivent s'organiser pour donner satisfaction au plus grand nombre.

Comme d'habitude, le Forum du 8 septembre, a connu un vrai succès tant en termes de nombre d'associations présentes qu'en termes de fréquentation et de diversité. Nous avons donc de la chance de trouver à Plédran, une activité sportive, culturelle ou simplement de loisir.

Le mérite en revient en tout premier lieu, aux bénévoles qui tout au long d'une

année, consacrent chaque semaine, des heures pour accueillir jeunes et adultes dans une activité ou également pour gérer l'association au quotidien : des animateurs à rémunérer, des déplacements à organiser, des soirées à préparer, des réunions à animer...

Avec le bénévolat, on peut soulever des montagnes, entend-on parfois. Si c'est effectivement une réalité du mouvement associatif, il n'en reste pas moins que le soutien public et régulier aux associations est la condition première de leur action dans la durée et de leur capacité à pouvoir conduire des projets innovants. C'est pourquoi, en cette rentrée associative, nous tirons la sonnette d'alarme car depuis deux ans, les subventions municipales de fonctionnement à certaines associations ont été supprimées obligeant les présidents concernés à écopier pour éviter que leur bateau associatif ne coule. Est-ce de cette manière qu'on encourage le bénévolat tant loué le jour du Forum ?

Gérer c'est faire des choix, mais avec discernement. Par exemple, la création d'un orchestre de classe à l'École des Coteaux sur l'initiative de l'Éducation Nationale, l'adhésion de la Mairie pour financer en partie ce projet et la nécessaire participation de l'Association Musicale de Plédran, est une excellente décision. Loin de nous donc de ne pas reconnaître les bons projets et loin aussi de nous de préconiser l'augmentation systématique des subventions aux associations. Pour autant, attention à ne pas appauvrir la vie associative plédranaise en faisant des économies budgétaires qui vont obligatoirement la pénaliser. A l'heure où il est parfois difficile de mobiliser les bonnes volontés, tout grain de sable et notamment dans les finances, peut entraîner la disparition d'une association, de son activité et de sa place dans la vie locale. Préservons les !

## ÉCOLE PRIVÉE SAINT-MAURICE

### Ovalie

Depuis la première semaine de classe tous les enfants du CP jusqu'au CM2 participent à des séances de balle ovale organisées en partenariat avec le Rugby Club de Saint-Brieuc. Les séances se déroulent sur le terrain synthétique de la commune sous la houlette de Benoît Bouisse entraîneur au club briochin. La pratique consiste essentiellement en des jeux de passes, et de circulation du ballon, des relais, des jeux de toucher afin de ne pas pratiquer le placage. Les élèves les plus grands renouent avec plaisir avec l'activité qu'ils ont déjà pratiquée depuis le CP, les plus petits découvrent et sont très enthousiastes.

Cette activité permet également au-delà du sport de mettre en lumière les attitudes positives pour l'école, le respect, l'esprit d'équipe, l'écoute des consignes pour réussir.



### Relooking

Durant l'été, l'école élémentaire s'est refait une beauté en étant entièrement repeinte. Ces gros travaux étaient la dernière étape d'un projet global incluant le changement des huisseries des façades et d'une partie des classes maternelles, ainsi que la rénovation électrique de toute l'école.

L'entretien et les petits travaux courants restent du ressort des parents d'élèves lors des matinées travaux où chacun vient donner un peu de son temps pour que les élèves, les enseignants et le personnel puissent évoluer dans un environnement agréable.



### Tous au cirque

En janvier et février durant trois semaines, tous les enfants de l'école participeront à une classe organisée avec le cirque Gervais Klising. Les enfants iront pratiquer deux heures par jour et se produiront dans un spectacle sous chapiteau.

Ce beau projet a déclenché beaucoup de sourires lorsqu'il a été annoncé et il suscite déjà beaucoup de questions.

Afin de commencer à y répondre, les classes de maternelles ont reçu la visite de Bruno Marec. Il avait apporté avec lui toutes sortes de déguisements et d'accessoires afin de faire vivre aux enfants une découverte du monde du cirque.

Les enfants ont pu expérimenter toutes sortes d'émotions en voyant cette animation colorée se dérouler sous leurs yeux. Certains enfants ont même eu la chance de se transformer en artiste de cirque « pour de vrai ! »



**Inscriptions** Il faut y penser tôt... Si votre enfant est né en 2016, il peut être inscrit à l'école pour une rentrée en cours d'année scolaire (après les vacances de Noël, celles de Février et celles de Pâques). Anticiper ne veut pas dire se précipiter à l'école ce qui serait contraire à la qualité de l'accueil que nous souhaitons pour chaque enfant et sa famille. Anticiper c'est se préparer chacun à son niveau pour que tout se passe au mieux. N'hésitez pas à prendre rendez-vous avec Anne Le Guern, chef d'établissement, afin de découvrir l'école, ses projets et son fonctionnement.

Contact au 02 96 42 24 89 ou [ogec.saintmaurice@orange.fr](mailto:ogec.saintmaurice@orange.fr)

## ■ GROUPE SCOLAIRE MAURICE-ET-MARIA-LETONTURIER

### A la maternelle

**A la rentrée 2018, les effectifs de la maternelle sont en nette augmentation par rapport à l'année passée. L'école compte, début septembre, 173 élèves, répartis en six classes.**

La rentrée a été ponctuée par quelques changements au niveau de l'équipe pédagogique. Deux nouvelles enseignantes ont intégré l'équipe. Il s'agit d'Isabelle Le Méhauté, en grande section et de Frédérique Leblanc, en petite section. Le mardi, la décharge de direction est assurée par Céline Androuet qui, ce jour-là, prendra en charge les élèves de la classe de moyenne section de Madame Le Guiet. Les classes sont réparties de la manière suivante :

- Pierre Cotillard : toute petite et petite section.
- Frédérique Leblanc : toute petite et petite section.
- Evelyne Clech : petite et moyenne section.
- Catherine Le Guiet : moyenne section.
- Isabelle Le Méhauté : grande section.
- Sylvie Le Guellec : grande section.

Pour les plus jeunes, cette période sera consacrée à l'entrée en douceur dans la vie scolaire. Faire connaissance avec les camarades, les adultes, s'approprier les lieux, intégrer les modes de fonctionnement et les rythmes de la vie à l'école... Tout ceci est un travail de longue haleine qui s'étalera progressivement sur toute l'année.

Les moyens et les grands sont déjà rentrés dans les apprentissages par le biais des projets concoctés avec leurs maîtresses.

Plusieurs activités habituelles seront reconduites : spectacles, médiathèque, sorties pédagogiques... Les projets spécifiques portent sur l'alimentation, l'accueil d'un auteur-illustrateur et une initiation musicale avec un intervenant.



*L'équipe éducative de la maternelle, regroupant les atsem et les enseignants.*



*Angélique Legrand, Frédérique Leblanc, Céline Androuet, et Isabelle Le Méhauté, les nouveaux visages de l'école.*

### Rencontre athlétisme

Pour la plus grande joie de tous, les classes de CP/CE2, CE2 et CE2/CM1 se sont retrouvées fin juin autour d'ateliers d'athlétisme. Les équipes constituées d'élèves d'âges différents se sont affrontées lors de sauts, de lancers, de courses en relais... Les enseignantes remercient les accompagnatrices et saluent le bel esprit des enfants qui se sont encouragés dans la bonne humeur.



### Visite du château de la Roche Jagu

Vendredi 23 juin, les élèves de CE2 de l'école Letonturier se sont rendus au château de la Roche Jagu. Alors qu'un groupe remontait le temps en visitant les différentes pièces du bâtiment, les autres élèves visitaient les jardins. Après un pique-nique à l'ombre des pommiers, les rôles ont été inversés.

A écouter chacun dans le car du retour, ce fut une journée fort appréciée de tous, qui n'aurait pu se faire sans la participation financière de l'Amicale Laïque et le soutien des parents accompagnateurs.



## ■ ÉCOLE DES COTEAUX

### Une rentrée en chanson

Cette année, la rentrée scolaire s'est déroulée en chantant. En effet, afin d'accueillir les enfants nouvellement arrivés dans l'école, ainsi que les parents, les élèves ont chanté une chanson apprise collectivement l'année dernière (chorale menée par Mme Robreau). Ce fut un moment convivial très apprécié de tous.



## Votre agenda

### Octobre

- **Les 27 et 28** : Salon des peintres et des sculpteurs - Horizon
- **Le 30** : Goûter - Association Amitié et Loisirs - Horizon
- **Le 31** : Soirée halloween - Mozaïk - Horizon

### Novembre

- **Le 9** : Remise des trophées des sportifs et bénévoles associatifs - mairie - Horizon
- **Le 10** : Raclette - CSP foot - Horizon
- **Le 13** : Goûter - Association Amitié et Loisirs - Salle des Coteaux

- **Le 18** : Bal - association amitié et loisirs - Horizon
- **Le 25** : Brocante - Amicale Laïque Hippodrome de la Baie
- **Le 22** : Assemblée générale - A.P.E.L et O.G.E.C - Horizon
- **Le 25** : Assemblée Générale + Repas - CSP Cyclo - Horizon
- **Le 26** : Assemblée générale - viet taï chi - Horizon
- **Le 27** : Goûter - Association Amitié et Loisirs - Horizon

## EMPLOIS

■ Recherche assistante maternelle titulaire du permis B et expérimentée pour la garde à domicile d'un enfant âgé de 4 mois sur Plédran : le jeudi soir de 19h à 23h30 en semaine impaire et le samedi soir de 19h à 0h30 en semaine paire. Offre en CDI ou CDD ; Taux horaire négociable ; possibilité chèque CESU. **Tél : 06 03 05 01 69.**

■ Jeune étudiante en école d'infirmière de 18 ans, se tient à disposition le weekend pour garde d'enfants à domicile. Je suis expérimentée et je possède le diplôme de premier secours (PSC1). Tarif : 9€/h.

**Contact : 06 22 40 48 41 et marion.b.leroy@gmail.com**

■ Jeune homme avec expérience cherche heure de jardinage et de ménage, sur le secteur de Plédran.

**Contact : 06 02 25 73 90 de 14h à 18h**

## AUTOS-MOTOS

■ A vendre FORD ESCORT 1.8 Turbo diesel, année 1996, 55 870 km, boîte de vitesse manuelle, véhicule en bon état, entretien régulier, CT ok jusqu'au 11/2019, vitres électriques, visible à Plédran. RDV par téléphone. Prix : 1 800€€ débattre.

**Tél : 06 11 68 99 89.**

## IMMOBILIER

■ Loue terrain pour cheval à petit prix. **Tél : 02 96 42 95 47 ou 06 62 05 64 13.**

■ Vend terrain boisé de 2500 m<sup>2</sup>.

**Tél : 02 96 42 95 47 ou 06 62 05 64 13.**

■ Recherche petite maison d'habitation dans Plédran avec un petit jardin, T2 minimum, loyer de 450 à 480€.

**Tél : 07 64 39 06 58.**

## Nouvelles vitrines

### CREA-BOIS

Ancien menuisier en bâtiment, Pascal Bourges a eu l'idée de fabriquer artisanalement de petits nichoirs, en bois, pour les oiseaux du quotidien tels que mésanges, bergeronnettes, rouges-gorges, etc. Son activité « Créa-bois » est ainsi née.

Depuis le printemps, ses petites maisons très colorées sont expédiées jusqu'en Belgique, Angleterre, Espagne, Paris, etc. Il présente également ses créations sur les marchés de Lamballe, Pordic et, en août, à la foire artisanale aux halles d'Erquy. D'autres idées sont à l'étude comme des abris à hérisson ou à chauve-souris, etc.

**Créa-bois, 6 rue de la Fontaine Cadio, Plédran. Tel. 06 71 22 21 54. Facebook.com/bourgespascal.**



### WEBBLY

Nom : CARON Guillaume - Age : 30 ans

Nom de la société : Webbly

**Site internet : www.webbly.fr**

Activité : Création de sites internet et boutique e-commerce + accompagnement digital

Présentation : Accompagner mes clients dans tous leurs projets digitaux, pour toutes les phases de leurs projets :

- Création de site internet (site vitrine ou boutique e-commerce) pour petites, moyennes et grandes entreprises
- Conseils et accompagnement digital de mes clients
- Transformation digitale (modification des processus internes d'une société pour moderniser sa gestion)
- Audits de plateforme, correction de bugs, optimisations

**WEBBLY 50 lieu dit Le Rocher 22960 PLEDRAN 06 74 69 11 44**



## Horaires des services municipaux



**Mairie :** Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h et 13h30 - 17h30. Samedi (permanence) : 9h - 12h.

**Horizon :** Lundi, mardi, jeudi : 13h30 - 17h30  
Mercredi, vendredi : 9h - 12h et 13h30 - 18h.

**Service Urbanisme :** uniquement le matin.

**CCAS :** les lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30 - 12h.

Permanence de Mme le Moual les mercredis après-midi : 14h - 17h, sur rendez-vous uniquement.

Tél : 02 96 64 34 22.

**CIAS de Saint-Brieuc Armor Agglomération** – antenne  
Centre 17 rue du Sabot – Zoopôle – 22440 PLOUFRAGAN :  
02 96 58 57 00

## Copies pour les associations



Les copies pour les associations seront réalisées en mairie, **sur demande et uniquement le samedi matin.**

## Marché Samedi matin



Plédran accueille chaque samedi un marché hebdomadaire place de la Mairie. Vos commerçants habituels vous y attendent avec le sourire et la qualité de leurs produits.

## Les Vikings au camp de Péran : un retour fracassant !

Les randonnées du patrimoine ont été très suivies samedi et dimanche avec l'association Pléd'rando, Gilbert Ropars, M. Mahé au moulin de Craffault, M. et Mme Michelet au lavoir de Péran, Olivier Nicolas de l'association Forteresses.

Les habitants du village de Péran très impliqués proposaient notamment boissons et petite restauration. Les BerserkrS, guerriers-fauves vikings et leurs compagnes en camp de raid. Gerard Matser assurait des visites du site. Ses collègues étudiants en archéologie de l'Université Rennes 2 proposaient des explications sur l'utilisation du bois, la monnaie ou les armes...

Le conteur Anthony Debray-Laizé accompagné par Christine, sa femme musicienne, pour une veillée inoubliable au coin du feu. L'écrivain Jérôme Nedelec dédicait ses romans sur les Vikings.

